

OFFRE D'EMPLOI



SAINTE-JULIE

SUPERVISEUR(E) DES ACTIVITÉS - TEMPORAIRE
DURÉE INDÉTERMINÉE D'UN MINIMUM DE 6 MOIS
SERVICE DES LOISIRS

Un milieu de travail dynamique !

Tu es reconnu comme étant une personne organisée ? Tu aimes organiser, élaborer, planifier et coordonner des activités sportives, culturelles et estivales ? Cet emploi est pour toi ! À la Ville de Sainte-Julie, tu coordonneras le déroulement des différentes activités du Service des loisirs. Tu t'occuperas d'effectuer les recherches et les recommandations pour déterminer le choix des activités de loisirs offerts aux citoyens. Tu effectueras les achats pour tout le matériel requis pour la réalisation des cours et des camps de jour. Tu devras superviser et coordonner le travail des animateurs durant toute la saison estivale, t'assurer de leur formation, de leur intégration et de leur évaluation.

Travailler avec nous, c'est :

- Un horaire de travail flexible de 37,5 heures par semaine, réparties du lundi au dimanche inclusivement selon les besoins ;
- Un taux horaire de 35,24 \$, plus 5 % à titre d'avantages sociaux ;
- La possibilité de faire du télétravail ;
- Un programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) et un service de télémédecine ;
- Des entraînements de groupe offerts gratuitement sur l'heure du dîner ;
- Plusieurs activités sociales et sportives entre collègues ;
- Une équipe sympathique et dynamique ;
- Des défis stimulants à relever !

Profil recherché :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'intervention en loisirs ou l'équivalent ;
- Expérience pertinente de deux (2) ans dans la conception et supervision de programmes culturels et estivaux ;
- Permis de conduire valide (classe 5) ;
- Bonne aptitude à communiquer.

Le défi t'intéresse ? Fais-nous parvenir ta candidature en remplissant le [formulaire d'embauche](#) en ligne, au plus tard le **1^{er} avril 2024**.

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.